

Lettre interne d'information destinée à l'ensemble des acteurs
de APF France handicap | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles

Merci de veiller à sa bonne diffusion >>> par mail >>> imprimée >>> affichée >>> sur les réseaux...

N° 03 >>> juillet—Septembre 2019

SOMMAIRE

ÉDITO 1

INFORMATIONS NATIONALES 2-6

ZOOM SUR... LES DÉLÉGATIONS 7-15

NOUS JOINDRE, NOUS REJOINDRE 16

ÉDITO

Mai 2019 : ELECTIONS, vous avez dit « ELECTIONS » ? Nous venons d'élire nos nouveaux membres des Conseils Départementaux APF France handicap et notre nouveau Parlement Européen ! Quel rapport me direz-vous ? Nous sommes bien dans une démocratie à tous les niveaux de notre vie aussi bien dans les instances locales que dans celles qui mènent notre pays. Nous sommes sollicités pour devenir citoyens du monde et c'est une chance que beaucoup n'ont pas. Personne en situation de handicap ou valide, chacun doit avoir sa place dans la société. Il est souvent difficile de la trouver car c'est une démarche personnelle mais que ne favorise pas toujours l'environnement dans lequel nous vivons. Je souhaite que nos nouveaux élus comme chacun de nos adhérents trouvent leur place pour faire bouger les lignes, construire ce *nouveau* monde que nous font miroiter bien souvent ceux qui nous gouvernent sans trouver de solutions satisfaisantes. Les solutions sont en chacun de nous. Une des phrases les plus célèbres du Président John Fitzgerald Kennedy était :
« Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays ».

Bel été à chacun.

Hervé KERRIEREN



Accessibilité handicap : le décret ascenseur est promulgué !

Le décret qui prévoit que tous les immeubles neufs de plus de 2 étages devront être équipés d'un ascenseur vient d'être publié. Il ne comporte aucune condition minimale de nombre de logements. Entrée en vigueur en octobre 2019.

C'est désormais acté, le décret n° 2019-305 du 11 avril 2019 prévoit que tous les immeubles neufs de plus de deux étages devront être équipés d'un ascenseur.

Des mesures dérogatoires ?

Mais la vigilance reste de mise car il sera nécessaire de trouver une solution dérogatoire et pragmatique pour les cas particuliers d'immeubles atypiques ou très petits.

80 % de logements évolutifs

La loi prévoit que toutes les parties communes des immeubles,

les toilettes et le séjour soient désormais accessibles. « Les personnes à mobilité réduite pourront ainsi rendre visite à leurs proches », se satisfait le communiqué du secrétariat d'Etat, ajoutant que la salle-de-bains et les chambres seront quant à elles « évolutives » dans 80 % des logements construits dans le neuf. Cette notion devrait permettre de « réaliser plus facilement les travaux nécessaires à l'évolution du logement selon les besoins tout au long de la vie ». Seuls 20 % des logements devront donc être livrés directement accessibles lors de la construction. Devant cette mesure jugée trop restrictive, certaines villes et bailleurs so-



ciaux ont donc décidé de continuer à produire 100 % de logements accessibles comme prévu initialement par la loi. L'ensemble de ces dispositions doit entrer en vigueur le 1er octobre 2019 et s'appliquera donc à tous les permis de construire déposés à partir de cette date.

Transport sanitaire

APF France handicap a obtenu que les jeunes de moins de 20 ans hospitalisés pour une longue durée puissent bénéficier d'un aller-retour hebdomadaire au domicile familial, quel que soit le motif de la sortie, pendant la durée de tout séjour supérieur à 14 jours, avec une prise en charge directe par l'Assurance maladie.

La Ministre des solidarités et de la Santé a ensuite décidé « de marquer une pause dans le déploiement de la réforme » et de lancer une réflexion plus large sur les inégalités engendrées par un tel système.

APF France handicap reste mobilisée pour les adultes.

Accessibilité

Après sa traduction en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), deux versions audio du projet associatif ont enregistrées par des bénévoles de l'association des Donneurs de Voix : <http://www.advbs.fr/>.

Chaque traduction est répartie en 9 pistes audio qu'il est possible de trouver sur le blog d'APF France handicap : <https://www.apf-francehandicap.org/documents-associatifs-1825>



Accès au numérique

APF Lab est le nouveau centre d'expertise handicap et nouvelles technologies d'APF France handicap lancé en avril dernier en présence de Sophie CLUZEL, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, de Gérard DARMANIN le ministre de l'action et des comptes publics et le directeur général d'APF France handicap Prosper Teboul.

APF Lab succède au C-RNT créé en 1997 par l'association et sera voué à faciliter l'accès au numérique des personnes en situation de handicap sur tout le territoire, tout en gardant à l'esprit que les innovations doivent répondre à de vrais besoins.

Des tutoriels et des fiches techniques seront accessibles via le site Internet <http://lehub.apflab.org>

APF Lab recherche des personnes en situation de handicap pour tester Zether, le Jeu Vidéo en Réalité Virtuelle développé par Naturalpad. Si vous êtes ou souhaitez devenir un gamer dans l'âme : contact@apflab.org



Vos droits

APF France handicap a décidé de créer un nouveau service : une plateforme d'accès aux droits avec pour objet de répondre au mieux à toutes les personnes ayant des questions juridiques précises, des besoins d'orientation ou d'accompagnement dans leurs démarches

(prestations MDPH et invalidité, aides sociales, scolarité, retraite, emploi, discrimination, fiscalité...). Le projet a débuté dans cinq régions dont Auvergne-Rhône-Alpes et la plateforme devrait être déployée fin 2019 début 2020.

Coin Lecture

«La sagesse espiègle»

« Dans *la Sagesse espiègle*, j'ai eu à coeur d'explorer un grand chantier de l'existence : l'attachement, la dépendance. Accueillir, dire oui au chaos, à ce qui nous dépasse sans couler, sans devenir amers, voilà l'immense défi qui nous est lancé d'instant en instant ».

Infirmier moteur cérébral, Alexandre Jollien raconte, sans détour, sa dépendance affective à un jeune homme au corps parfait qu'il rencontre via Skype.

La Sagesse espiègle, Alexandre Jollien, Éd. Gallimard, 224 p., 18 €

«Tour du Monde des Plantes qui soignent»

Jacques Fleurentin et Bernard Weniger sont de véritables globe-trotters des médecines traditionnelles. Ils ont sélectionné 81 plantes qui peuvent donc être utilisées en toute sécurité comme plantes médicinales. Car basilic, sarriette, curcuma, millepertuis, valériane et mandragore possèdent bien des vertus. Cet ouvrage propose un panorama inédit des plantes qui soignent à travers le monde avec une présentation claire et illustrée de près de 90 plantes.

Tour du Monde des Plantes qui soignent, Jacques Fleurentin et Bernard Weniger, Éd. Ouest France, 208 p., 27 €

Résultats 2019 du baromètre de la confiance

Les personnes en situation de handicap et leurs proches se sont exprimé·e·s du 1er au 26 mars 2019 via le baromètre de la confiance.

Renouvelé chaque année, le baromètre France handicap de la confiance sert à mesurer le ressenti sur l'action gouvernementale et à interpeller les responsables politiques sur la réalité du quotidien.

Deux ans après l'élection d'Emmanuel Macron, APF France handicap a lancé avec l'Ifop la 2ème

édition du baromètre France handicap de la confiance et le résultat est sans appel : 74 % des personnes interrogées se déclarent révoltées face à la situation économique et sociale actuelle. APF France handicap exhorte le gouvernement à sortir de sa logique irresponsable et à supprimer l'article 18 de la loi Elan qui prive de nombreuses personnes en situation de handicap et de personnes âgées d'accès au logement, et revendique plus largement une accessibilité et une conception universelles générali-

sées.

Alors qu'on compte 2 millions de personnes en situation de handicap sous le seuil de pauvreté, plus de 8 personnes sur 10 déclarent s'en sortir difficilement avec les ressources de leur foyer. Face à la situation alarmante que vivent des millions de personnes en situation de handicap, APF France handicap s'est mobilisée du 7 au 14 mai 2019 avec la Caravane "En route pour nos droits !"

Prise en compte des frais professionnels : le Conseil d'État donne raison à APF France handicap

Le Conseil d'État, saisi par APF France handicap, annule la décision de refus implicite de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) de déduire de l'AAH les frais réels professionnels.

Suite à la réforme de l'AAH de 2011 soumettant les allocataires qui travaillaient à effectuer une déclaration trimestrielle de leurs ressources, la CNAF avait supprimé la possibilité de déduire les frais professionnels réels des ressources à prendre en compte pour le calcul de leur AAH. Les allocataires se voyaient en effet appliquer une déduction forfaitaire de 10%.

De telles mesures constituent un frein inadmissible pour l'emploi et la mobilité professionnelle des personnes en situation de handicap, qui sont 514 000 à être privées d'emploi.

L'Association restera vigilante quant au suivi de cette procédure.

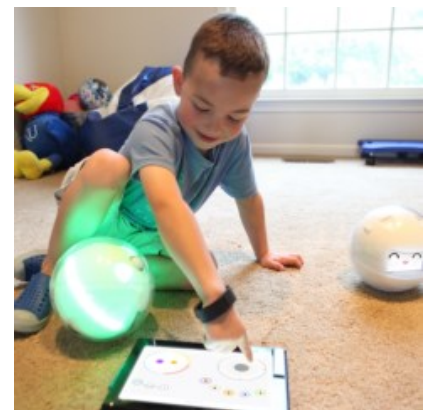
Leka : un robot pour les enfants

APF France handicap travaille actuellement sur Leka, un robot pour stimuler l'éveil des enfants en situation de handicap. Leka est un robot conçu pour capter l'attention et interagir avec des enfants présentant des troubles du développement (autisme, polyhandicap, trisomie21...).

Il éveille la curiosité et encourage l'enfant à rester engagé dans une activité. Leka permet de travailler

sur les interactions sociales, les capacités cognitives, la motricité fine et globale.

Le robot sera intégralement développé et assemblé par APF Entreprises et mis à disposition à l'horizon 2020, toujours dans la volonté de contribuer à l'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap.



APF France handicap s'engage dans le pacte social et économique lancé par Nicolas Hulot

APF France handicap affirme son engagement dans le pacte social et écologique initié par Nicolas Hulot et Laurent Berger en apportant sa signature. L'association, avec ce soutien, confirme le partage des valeurs et de vision sociétale communes et rejoint 19 autres organisations associatives, syndicales et mutualistes.

L'objectif du pacte social et écologique est de faire entendre la

voix de nombreuses organisations syndicales et associatives, désireuses de porter ensemble la convergence de l'écologie et du social.

Le projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" correspond parfaitement à l'essence même de ce pacte qui met en avant l'importance d'une réflexion collective et participative.

La politique RSE d'APF France handicap qui s'organise autour

de 5 thèmes majeurs - gouvernance, empreinte environnementale, inclusion des personnes en situation de handicap, qualité des accompagnements proposés et gestion des ressources humaines - lui permet ainsi d'œuvrer dans le sens d'une plus grande justice sociale et du respect des engagements nécessaires à la transition écologique.

Duoday 2019

A l'occasion du Duoday 2019, l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS) Auvergne-Rhône-Alpes de la Croix-Rouge française sera partenaire d'APF France handicap de notre région pour accueillir des personnes en situation de handicap à Lyon, Moulins, Saint-Étienne, Valence et Grenoble, dans 5 établissements de formation.

Le 16 mai 2019, 7 salariés de l'Institut de formation de la Croix-Rouge ont fait découvrir leur métier et leur environnement professionnel à des personnes en situation de handicap accompagnées par APF France handicap.

Cette journée sera aussi l'opportunité d'accompagner l'élaboration de projets professionnels.

Engagé dans la thématique du handicap, l'IRFSS intervient dans le champ de la formation des travailleurs en situation de handicap.

C'est pour continuer sa démarche de sensibilisation, auprès des apprenants ou des salariés des établissements de formation, que l'IRFSS a voulu renouveler sa participation à cette opération en s'associant à APF France handicap Auvergne-Rhône-Alpes.

En route pour nos droits

Du 7 au 14 mai 2019, 4 caravanes de mini-bus ont sillonné la France pour porter nos revendications. Cette caravane APF France handicap « En route pour nos droits » portait le message : « nous voulons le respect et l'effectivité des droits des per-

sonnes en situation de handicap et de leurs proches ».

Une lettre ouverte signée par 26 937 personnes a été déposée au premier ministre qui a reçu Alain Rochon, président d'APF France handicap.

Pour simplement : la dignité, l'égalité, la solidarité.

NE LÂCHONS RIEN, MAINTENONS LA PRESSION !

Map patho

Il est encore aujourd'hui très compliqué pour les patients de trouver des médecins, généralistes ou spécialistes, qui connaissent précisément certaines pathologies.

MAP Patho est le premier outil digital permettant aux patients atteints de maladie chronique de trouver les experts de leur pathologie gratuitement et en 2 clics.

Axelle, la fondatrice, elle-même atteinte de pathologies chroniques, a créé MAP Patho pour aider les patients à être pris en charge le plus rapidement possible par des experts.

L'objectif est de développer un annuaire gratuit par

pathologie qui liste les contacts de médecins spécialistes, praticiens des médecines alternatives et les centres experts.



Pour diffuser ces contacts, elle a besoin du soutien et de la solidarité des patients déjà pris diagnostiqué et pris en charge qui peuvent identifier leurs experts sur le

site de MAP Patho. C'est totalement anonyme et c'est rapide: <https://map-patho.com/>.

30 secondes suffisent pour faire gagner 6 mois de recherche à un patient.

Téléconsultation

Depuis le 15 septembre 2018, il est possible de consulter à distance, dans les mêmes conditions de prise en charge, un généraliste ou un spécialiste. L'assurance-maladie et la mutuelle remboursent les téléconsultations aux mêmes tarifs et conditions que les rendez-vous médicaux en face en face. Sous certaines conditions néanmoins.

La téléconsultation doit s'inscrire dans le parcours coordonné de soins et doit se faire avec son médecin traitant ou sur sa recommandation. Il faut donc que

le médecin connaisse son patient et doit l'avoir vu au moins une fois au cours des douze derniers mois. Les jeunes de moins de 16 ans peuvent téléconsulter sans cette condition. Idem pour certains spécialistes comme des psychiatres ou des ophtalmologues.

La personne qui téléconsulte peut être seule ou accompagnée par des professionnels et doit disposer d'une web camera avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Même si elle ne permet pas de

toucher le patient et le prive du contact humain, cette téléconsultation apparaît comme un plus pour certains. Il est indispensable toutefois de respecter certaines précautions.

La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) a publié, le 7 septembre 2018, une fiche sur la protection des données des patients. Et il est aussi primordial d'identifier clairement les professionnels.

S'informer, dialoguer

L'UVTD (Université Virtuelle du Temps Disponible) propose de participer à des visioconférences quotidiennes en direct, interactives et gratuites sur des thèmes divers (littérature, histoire de l'art, astronomie, égyptologie, photographie...). Il est donc possible de dialoguer avec le conférencier et d'échanger avec le reste des participants. Une médiathèque permet également de les visionner en décalé. Pour un accès illimité, l'abonnement annuel coûte 44€ par an.

Membres du CAPFD 15



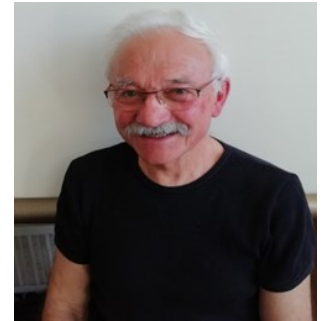
Jean-Louis
MURATET
Représentant
départemental



Jérémie
ANDRIEU
Représentant
suppléant



Nelly
DUBOIS



Noël
BRUEL

Les actions de la Délégation...

Les opérations ressources

Remise d'un chèque de **100€** à l'espace Hélitax à Aurillac, le 12 Mars, lors de l'évènement « Les 10 heures de l'engagement » organisé par les jeunes des Centres Sociaux du Cantal. Merci aux Centres sociaux d'Arpajon et de Saint-Flour d'avoir choisi de représenter APF France handicap.



Remise d'un chèque de **350€**, le 16 Mai à la délégation. Merci à l'association *ABC Belote Cantal* qui a choisi de reverser le bénéfice de la tombola à APF France handicap.



Opération Sourire :

Nous avons vendu **1379 brioches** sur les ventes d'Avril et de Mai. Nous clôturerons l'opération par une grosse vente les 14 et 15 juin. Nous remercions les bénévoles pour leurs engagements et leurs présences sur les stands ainsi que les grandes surfaces qui nous ont accueillis (à Saint-Flour : Leclerc, Carrefour, le marché, et à Aurillac : Auchan, Intermarché Firminy, Leclerc, Géant, le Marché provençal, et le Marché).

Sensibilisation



Afin de proposer aux différents publics un autre regard sur le handicap et d'ouvrir un territoire d'échanges et de réflexions entre les mondes encore cloisonnés des personnes en situation de handicap et des personnes valides, nous avons effectués différentes interventions de sensibilisation à l'école Notre Dame, à l'école et au collège Saint Joseph de Saint-Flour, au Lycée Jean Monnet, au Lycée Georges Pompidou à Aurillac. Différents thèmes sont abordés de manière ludique et interactive: scolarité, emploi, vie familiale et affective, ressources financières, accès aux loisirs sportifs et culturels. Par le récit de vie d'une personne en situation de handicap, l'intervention est axée plus largement sur la notion d'acceptation et d'insertion.

Environ, 200 élèves ont été sensibilisés sur le début d'année.

Groupe SEP

Le groupe SEP se réunit 1 jeudi par mois dans les locaux de l'APF. Plusieurs animations rythment l'année. Le groupe se réunit soit lors des après-midi d'échanges, soit participe et organise divers évènements.

Par exemple :

- > Journée d'informations sur la SEP en présence de professionnels.
- > Diffusion et échanges autour d'un film en présence du Dr Vernay, neurologue de Clermont-Ferrand.



- > Interventions du réseau SEP (psychologue, ergothérapeute,...)



- > Vente de rubans pour la journée mondiale de la SEP
- > cours de gym douce par un membre du groupe

Retour sur les animations principales



Après-midi crêpes

Une vingtaine de personnes ont fait des crêpes, le 1er février, chaque table avait sa crêpière électrique, tout le monde a participé.



Sortie Bowling

Le 08 Mars, 22 personnes ont participé à l'activité bowling.



Apéritif dinatoire

En présence de Vincent Descoeur, député du Cantal et de Jacqueline Martinez Severac, élue à la Mairie d'Aurillac. Un repas partagé qui a eu lieu le 22 Mars à la délégation avec 35 adhérents présents. UN moment de convivialité qui permet de se retrouver et de faire le point sur la vie de la délégation (animations, ressources, sensibilisations,...)



Pique-nique/ pétanque

20 personnes présentes le 14 Mai pour profiter de cette belle journée.



Ont eu également lieu des après-midi jeux-goûter, les traditionnelles pauses-café, des diffusions de films, des après-midi cinéma...

Opération Accéder c'est exister



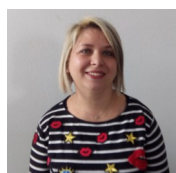
En collaboration avec 4 élèves de Terminale ST2S du Lycée Saint-Joseph, nous avons mis en place le 24 Mai, une manifestation au centre-ville d'Aurillac. Nous avons fait appel à l'association « Surdi15 » et « Voir ensemble15 » pour partager notre stand. Quelques jeunes du stade Aurillacois étaient présents pour accompagner les personnes à mobilité réduite. Le but était de sensibiliser le grand public et de faire connaître l'association à travers une distribution de tracts, la présence d'adhérents, et des parcours fauteuils. Une dizaine d'adhérents étaient présents. Le mauvais temps est venu perturber l'action qui a eu de ce fait un peu moins de succès que prévu... Mais l'opération est à renouveler car très porteuse dans le but de faire connaître notre association. Bref bilan tout de même positif avec une centaine de personnes touchées.



Membres du CAPFD 42



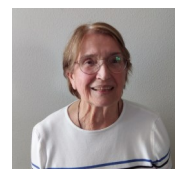
Morgane MERLE
Représentante
départementale



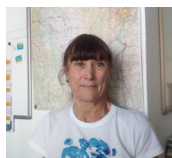
Louiza MÉBARKI
Représentante
suppléante



Dominique DURRET



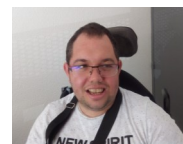
Monique FÉTIVEAU



Aurore BERNA



Robert DUCHEZ



Sylvain CRÉON

En route pour de nouvelles aventures

« Arrivé comme objecteur de conscience en 1996, sans aucune connaissance du monde du handicap, je ne pensais pas à l'époque passer autant de temps à vos côtés.

Toutes ces années ont été une formidable expérience personnelle et professionnelle. J'ai emmagasiné énormément de souvenirs et de kilos !! J'ai pris beaucoup de plaisir à partager tous ces moments avec vous, adhérents, bénévoles (en journées, en séjours) où la convivialité et l'entraide se mêlaient à l'aventure !

Un grand merci à tous pour toutes les marques de sympathie, les petits mots, les intentions et les cadeaux que vous m'avez offerts lors des dernières semaines.

A très bientôt, »

Sébastien

Virginie, la nouvelle chargée de développement

«Après avoir fait des études en anthropologie et dans la gestion de projets dans le développement durable, j'ai travaillé dans des centres sociaux et au sein d'une association à Madagascar, aussi bien en animation qu'en gestion de projet.

Cette année, une nouvelle page s'ouvre à moi avec la prise de poste de chargée de développement des actions associatives au sein de la Délégation de la Loire d'APF France Handicap.

Je remercie tous les salariés, les bénévoles et les

adhérents de l'accueil chaleureux qu'ils m'ont réservé ! Merci tout particulièrement à Sébastien Chomat qui m'a aidée et accompagnée lors de mon arrivée.

C'est une belle aventure qui commence, une grande chance et une expérience qui sera, j'en suis sûre, aussi bénéfique et enrichissante au niveau professionnel et personnel.

Merci encore !»

Virginie

Quelques nouveautés en perspective !

Avec le départ de Sébastien et l'arrivée de Virginie au poste de Chargée de développement des actions associatives nous aimerions mettre en place de nouvelles sorties et activités (dans la mesure du possible). Pour organiser des sorties qui vous plaisent, nous avons besoin de connaître vos envies à ce propos. C'est pourquoi nous vous propo-

sons un petit coupon-réponse sur lequel vous pouvez donner vos idées en matière de sorties, événements ou autre. Quelques personnes ont déjà émis l'idée de remettre au goût du jour des sorties bowling ou karaoké mais nous attendons vos avis.

Il suffit d'écrire à virginie.sagnard@apf.asso.fr



Des cours d'informatique pour la délégation de la Loire

A la rentrée de septembre 2019, une nouvelle activité va voir le jour au sein de la délégation de l'APF France Handicap de la Loire. Nous avons la chance d'accueillir un nouveau bénévole M. Vito Lentini qui s'occupera de donner ces cours pour qui désire améliorer ses compétences et connaissance en informatique.

Pour le programme des cours, Vito vous propose d'axer les formations sur quatre grands thèmes qui seront bien sûr développés plus en détail lors des

séances d'informatique :

- Savoir utiliser un ordinateur
- Comprendre l'environnement de Windows
- Naviguer dans l'explorateur / Découvrir Internet et la messagerie électronique
- Connaître les bases sur les outils bureautiques Office (Word, Excel, PowerPoint)



Les sessions auront lieu dans les locaux de la délégation d'APF France Handicap. En fonction des attentes et des connaissances de chacun, ces séances pourront être revues et révisées.

Nous vous invitons à nous contacter par téléphone ou par mail pour nous faire part de vos besoins en matière d'informatique :

Tél. : 04 77 93 28 62

dd.42@apf.asso.fr

virginie.sagnard@apf.asso.fr

Mand'APF, un nouveau service pour la gestion des aides humaines



Mand'APF propose un nouveau type de service mandataire afin de sécuriser l'aide humaine des personnes qui ont recours à l'emploi direct tout en favorisant l'autonomie et la participation des personnes.

Mand'APF est un accompagnement individuel (aide aux formalités administratives liées à la PCH, information sur les changements de réglementation, conseil à la fonction d'employeur...) et aux aidants salariés (information sur les dispositifs de formation...). Les frais de gestion du service sont pris en charge par la PCH. Mand'APF s'adresse aux personnes handicapées vivant à domicile et qui souhaitent être employeur de leur.s assistant.e.s de vie.

Nous vous proposons une aide et des conseils au quotidien. Nous mettons à votre disposition des outils indispensables pour mener à bien votre fonction d'employeur.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Yohann BRUYERE, qui intervient sur toute la Loire, au 06 07 13 84 58 ou par mail : mandapf42@apf.asso.fr

Le Droit des Personnes...

C'est une mission d'APF France handicap qui consiste à aider des personnes en situation de handicap qui cherchent des solutions à leurs problèmes.



Vous vous mettez en rapport avec APF France handicap de Saint-Étienne où vous êtes accueilli.e par un agent associatif qui peut répondre à certaines questions ou transmettre les questions plus pointues à un.e référent.e qui vous tient au courant de ses démarches. Il (elle) peut être aidé.e par d'autres référent.e.s à l'échelle régionale, voire nationale.

La Délégation de la Loire se tient à votre disposition.



INSCRIPTIONS
 12 place des Grenadiers
 42000 SAINT-ETIENNE
 Tél. : 04.77.93.33.18
dd.42@apf.asso.fr

**INSCRIPTIONS POUR LES ATELIERS
 d'ECRIURE ET PEINTURE**
 12 place des Grenadiers
 42000 SAINT-ETIENNE
 Tél. : 04.77.93.33.14
clotilde.tharsis@apf.asso.fr

JUILLET 2019			AOÛT 2019			SEPTEMBRE 2019		
1	Lundi	Cinéma Alhambra 13h30/17h	1	Jeudi		1	Dimanche	
2	Mardi		2	Vendredi		2	Lundi	
3	Mercredi	Jeux 14h/17h	3	Samedi	Fermeture Délégation	3	Mardi	
4	Jeudi	Groupe Montbrison	4	Dimanche		4	Mercredi	Jeux 14h/17h
5	Vendredi		5	Lundi		5	Jeudi	Groupe Montbrison
6	Samedi		6	Mardi		6	Vendredi	
7	Dimanche		7	Mercredi		7	Samedi	
8	Lundi		8	Jeudi		8	Dimanche	
9	Mardi	Cinéma Alhambra 13h30/17h	9	Vendredi		9	Lundi	
10	Mercredi		10	Samedi		10	Mardi	
11	Jeudi		11	Dimanche		11	Mercredi	Atelier d'écriture
12	Vendredi	Sophrologie	12	Lundi		12	Jeudi	
13	Samedi		13	Mardi		13	Vendredi	
14	Dimanche		14	Mercredi		14	Samedi	
15	Lundi		15	Jeudi		15	Dimanche	
16	Mardi	Repas fin d'année	16	Vendredi		16	Lundi	
17	Mercredi	Jeux 14h/17h	17	Samedi		17	Mardi	Sortie à Peaugres
18	Jeudi		18	Dimanche	Retour	18	Mercredi	Jeux 14h/17h
19	Vendredi		19	Lundi		19	Jeudi	
20	Samedi		20	Mardi		20	Vendredi	
21	Dimanche		21	Mercredi	Jeux 14h/17h	21	Samedi	
22	Lundi		22	Jeudi		22	Dimanche	
23	Mardi	Repas fin d'année	23	Vendredi		23	Lundi	
24	Mercredi	Atelier peinture	24	Samedi		24	Mardi	Groupe Roanne
25	Jeudi	 Sophrologie 	25	Dimanche		25	Mercredi	Atelier peinture
26	Vendredi		26	Lundi		26	Jeudi	
27	Samedi		27	Mardi	Atelier peinture	27	Vendredi	
28	Dimanche		28	Mercredi	Atelier d'écriture	28	Samedi	
29	Lundi	Groupe Roanne	29	Jeudi		29	Dimanche	
30	Mardi		30	Vendredi		30	Lundi	
31	Mercredi	Atelier d'écriture	31	Samedi				

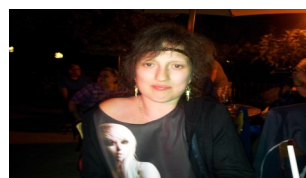
Les membres du CAPFD 43



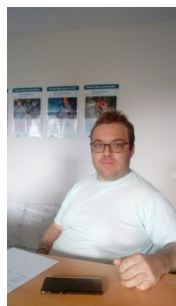
Marie-Thérèse
PICHON
Représentante



Jean-Claude
LEVACON
Suppléant



Morgane
MEYNADIER



Pierre-André
GUINAMAND



Christophe
DREGNAUX

Retour sur... Les chiens de traineaux



Le 8 février... avec la neige

La délégation du 43 avait décidé cette année de proposer de sorties « chiens de traineaux » à ses adhérents. C'est ainsi que, le 8 février et le 21 mars, plus de 14 adhérents ont pu apprécier cette activité sur le domaine de la cabane de Chaudeyrac (secteur de St Front).

Monsieur Dolmazon, musher et responsable de « Marzoé Nature » et son collègue, les ont accueillis, en véritables passionnés pour une après-midi au contact des chiens et de la nature.

Notre équipe de bénévoles, mobilisée pour l'occasion, a permis un bon accompagnement et une bonne installation dans les traineaux / ou buggy (en fonction de la météo).

Chaque adhérent a découvert le plaisir et les sensations de la balade en chiens de traineaux au cours d'un parcours à travers les bois et aux points de vues, sur la Haute-Loire et au-delà, remarquables.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 adhérents de la Loire pour la journée du 21 mars qui ont partagé cet instant exceptionnel avec les Altiligériens.

À la fin de la journée, il était toujours difficile de quitter ces huskys, chiens merveilleux et magnifiques.

Une aventure hors du temps, loin des problèmes du quotidien, rendue possible grâce à une équipe de bénévoles hors-pair, toujours attentifs et à l'écoute, et aux mushers qui ont su rendre ces moments accessibles.



Le 21 mars... sans la neige

Odyssée 43

Après une pause d'une année, l'Odyssée 43 était de retour en 2019. Le dimanche 14 Avril 2019, c'est la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison qui a accueilli cet évènement. Le soleil était présent mais un vent frais se faisait ressentir.

La journée a commencé vers 10h30. Petit à petit les bénévoles ont vu arriver les membres des associations de véhicules ; plus de 40 véhicules pour 6 associations présentes. Les adhérents, participants et amis n'ont pas tardé à suivre, arrivant des quatre coins du département et même du Cantal et de la Loire.

À 11h30, les personnes qui le

souhaitaient ont pu prendre place dans les véhicules de leurs choix pour profiter de la parade qui inaugurerait la journée : l'Odyssée était lancée !

Pendant ce temps-là, l'équipe sur place préparait les tables pour le repas. Au menu était proposé : salades composées, rôti de porc, gratin dauphinois, fromage et un mille-feuille en dessert, de quoi régaler les convives à leur retour. C'est après le repas que les hostilités ont réellement commencé, chaque personne pouvait choisir son véhicule pour partir en balade : quads, 4X4, side-cars, motos, voitures anciennes, le panel était large et varié, offrant la possibilité de faire plusieurs expé-

riences au cours de l'après-midi. Nous avons clôturé cette 23^{ème} édition de l'Odyssée 43 par quelques mots du maire de Saint Christophe sur Dolaison, des représentants du CAPFD et de notre directeur avant de partager le verre de l'amitié.

Il nous semble important de remercier l'ensemble de nos donateurs, partenaires et bénévoles sans qui l'organisation de cette manifestation n'aurait pas été possible. Notre objectif de faire de cette journée un temps d'échange, de partage et de convivialité sans distinctions et en faisant fi des différences a été atteint et ceci grâce à vous tous qui soutenaient les actions d'APF France handicap.



Karting

Toujours dans un objectif de donner accès à des activités hors du commun, la délégation a organisé une après-midi Karting à Saint Paulien.

C'est l'entreprise Distrakart qui a ac-



cueilli nos adhérents le jeudi 02 Mai. Équipée de karts bi-places et karts adaptés, elle permet aux

personnes en situation de handicap de faire l'expérience du karting en toute sécurité au contact de professionnels patients et attentifs. Une après-midi dans la bonne humeur, où les sourires et les rires étaient présents malgré une météo incertaine.

« Nous étions 7 adhérents à se rejoindre à Saint Paulien le jeudi 02 mai, pour, à notre grand émerveillement, aller pratiquer du karting.

C'était superbe de patienter tous ensemble pour faire le parcours tant attendu. Nous étions accompagnés par de jeunes mo-

niteurs qui nous ont très bien expliqué comment on devait maîtriser notre propre kart sans risques pour personne.

Après un deuxième tour, nous avons dû, malheureusement, nous séparer après avoir passé un grand moment rempli de bonheur.

Merci à tous les organisateurs et à bientôt. »

Marie-Thérèse.





JUILLET 2019			AOÛT 2019			SEPTEMBRE 2019			
1	Lundi		1	Jeudi		1	Dimanche		
2	Mardi	14h Cinéma (fête du cinéma)	2	Vendredi		2	Lundi		
3	Mercredi		3	Samedi	Fermeture de la délégation	3	Mardi		
4	Jeudi	10h - Barbecue	4	Dimanche		4	Mercredi	15h - Gouter de rentrée (visionnage photos)	
5	Vendredi		5	Lundi		5	Jeudi		
6	Samedi		6	Mardi		6	Vendredi		
7	Di- manche		7	Mercredi		7	Samedi		
8	Lundi		8	Jeudi		8	Dimanche		
9	Mardi	10h – Atelier Cuisine (les 2 groupes) 14h - Atelier Loisirs	9	Vendredi		9	Lundi		
10	Mercredi		10	Samedi		10	Mardi	10h - Atelier Cuisine (les 2 groupes) 14h - Atelier Loisir	
11	Jeudi	Journée Festival Nuit de Rêve – moulins de Bianlhac (11h Spectacle + Pique-Nique + 14h Spectacle)	11	Dimanche		11	Mercredi	14h30 - Exposition Miro - BRIOUDE	
12	Vendredi		12	Lundi		12	Jeudi		
13	Samedi		13	Mardi		13	Vendredi		
14	Di- manche	Tour de France à Brioude	14	Mercredi		14	Samedi		
15	Lundi		15	Jeudi		15	Dimanche		
16	Mardi	14h30 - Spectacle Interfolk (Centre Roger Fourneyron)	16	Vendredi		16	Lundi		
17	Mercredi	09h30 - Sophrologie 14h - Biennale d'Aquarelle de Brioude	17	Samedi		17	Mardi	14h - Cinéma	
18	Jeudi	Journée au Lac de Lavalette	18	Dimanche		18	Mercredi	09h30 - Sophrologie	
19	Vendredi		19	Lundi		19	Jeudi	14h - Sortie Roi de l'Oiseau	
20	Samedi		20	Mardi		Tour de l'avenir St Julien Chapeuil	20	Vendredi	
21	Di- manche		21	Mercredi			21	Samedi	
22	Lundi		22	Jeudi			22	Dimanche	
23	Mardi		23	Vendredi			23	Lundi	
24	Mercredi	Journée à la Plage de la Bageasse (Brioude)	24	Samedi			24	Mardi	
25	Jeudi		25	Dimanche			25	Mercredi	14h30 - GA Brioude
26	Vendredi		26	Lundi			26	Jeudi	14h30 - GA Yssingeaux
27	Samedi		27	Mardi			27	Vendredi	
28	Di- manche		28	Mercredi		12h - Pique nique (lieu à déterminer)	28	Samedi	
29	Lundi		29	Jeudi			29	Dimanche	
30	Mardi		30	Vendredi			30	Lundi	
31	Mercredi		31	Samedi					

Délégation APF France handicap du Cantal

14 rue de la Jordanne
15000 AURILLAC
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h
14h à 17h
Tél. : 04 71 48 20 57

dd.15@apf.asso.fr

Page Facebook :
Les amis de l'APF du Cantal
Blog :
<http://dd15.blogs.apf.asso.fr/>

Délégation APF France handicap de la Loire

12 place des Grenadiers
42000 SAINT-ÉTIENNE
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h
De 14h à 17h
Tél. : 04 77 93 28 62
Fax : 04 77 93 33 19

dd.42@apf.asso.fr

Page Facebook :
@apffrancehandicap.42
Blog :
<http://dd42.blogs.apf.asso.fr/>

Délégation APF France handicap de Haute-Loire

10 chemin de Pimprenelle
43700 BRIVES-CHARENSAC
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h
De 14h à 17h
Tél. : 04 71 05 20 30

dd.43@apf.asso.fr

Page Facebook :
@apffrancehandicap.43
Blog :
<http://dd43.blogs.apf.asso.fr/>

Bulletin d'adhésion

OUI, J'ADHÈRE AUJOURD'HUI !

Vous pouvez adhérer à APF France handicap et/ou vous abonner au magazine Faire Face via votre site internet apf-francehandicap.org

Merci de compléter ce coupon et de nous le retourner avec votre règlement sous enveloppe sans affranchir à : APF France handicap - libre réponse n° 42331 94587 Choisy-le-Roi Cedex ou à remettre en main propre à votre délégation.

OUI, JE SOUHAITE SOUSCRIRE :

Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Cotisation individuelle (25 €) €

Cotisation familiale* : 2 personnes (40 €) € 3 personnes (45 €) 4 personnes (60 €) € 5 personnes (75 €) 6 personnes (90 €) €

Merci de rajouter sur papier libre, le nom des personnes à affilier.

1^{ère} cotisation gratuite pour les moins de 25 ans (justificatif à joindre avec votre bulletin) 0€

1^{ère} cotisation gratuite pour les licenciés de la Fédération Française Handisport (FFH) (photocopie de votre carte d'affiliation FFH à joindre avec ce bulletin) 0€

Abonnement d'1 an au magazine FAIRE FACE au tarif préférentiel de 22 € en tant qu'adhérent d'APF France handicap (au lieu de 33 €) €

J'apporte mon soutien à APF France handicap (facultatif) par un don complémentaire €

TOTAL de mon règlement : €

* appartenant au même foyer fiscal. Dents valables jusqu'au 31/12/2018

M^{me} M. Nom.....
Prénom.....
N°..... Rue.....
CP..... Ville.....
E-mail.....
Ci-joint mon règlement par : chèque à l'ordre d'APF France handicap carte bancaire, merci de nous contacter au : 01 75 64 25 23

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatif par APF France handicap. Elles sont destinées à l'exécution du contrat et à nos mandataires pour effectuer des opérations de gestion. Elles sont destinées à l'élaboration de votre bulletin. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser vos informations en dehors de l'usage mentionné. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer le droit d'accès, de rectification, de suppression ou de suppression de vos données à caractère personnel. Pour plus de détails sur nos politiques de confidentialité et nos services adhésifs consultez le site www.apf.fr. Vos données seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

Faire Face est un magazine et un site internet édité par APF France handicap. Le magazine développe une ligne éditoriale centrée sur des sujets pratiques liés à la santé, aux droits, aux aides techniques et à la vie sociale. Objectif : permettre à ses lecteurs de mieux vivre leur handicap en répondant à toutes les questions qu'ils se posent au quotidien. Comment ? En leur donnant des repères concrets et des réponses adaptées à leurs besoins.



Complémentaire au magazine, le site faire-face.fr est le seul site d'informations qui décrypte l'actualité à travers le prisme du handicap. Il met également à disposition de l'internaute des contenus et services payants tels que numéros et dossiers en ligne du magazine papier, petites annonces et guides pratiques.

Au service et à l'écoute de ses lecteurs, Faire Face est considéré aujourd'hui comme LE support bimédia (un magazine bimestriel + un site d'informations 100% accessible) de référence des personnes en situation de handicap moteur et de leurs proches.